

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Chaque année, l'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômé.e.s de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes annuelles coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche et de l'Innovation administré par les universités.

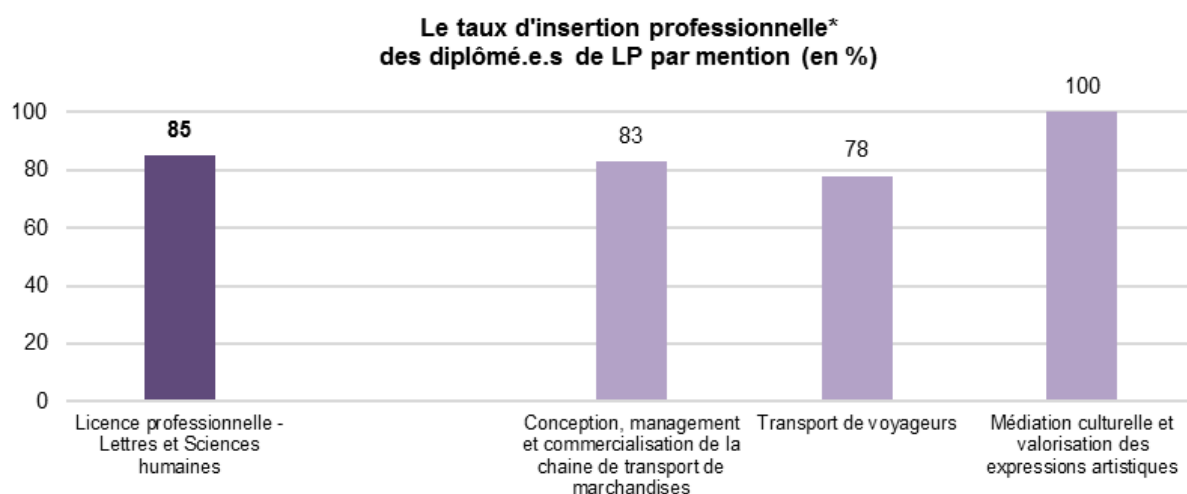
Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une **information complète**. Pour la composante Lettres et Sciences Humaines, 3 mentions ont été enquêtées. Par convention statistique, l'OVE publie uniquement des résultats pour les mentions qui atteignent un taux de réponse minimum de 30 % et pour un effectif de répondants supérieur à 3.

Diplôme	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle	116	49 %	37 %
Conception, management et commercialisation de la chaîne de transport de marchandises	25	56 %	43 %
Transport de voyageurs	21	43 %	11 %
Médiation culturelle et valorisation des expressions artistiques	15	47 %	57 %

Champ UCP : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2014

Une insertion réussie pour les trois mentions

85 % DES TITULAIRES DE LICENCE PRO. ENTRES DANS LA VIE ACTIVE SONT EN EMPLOI



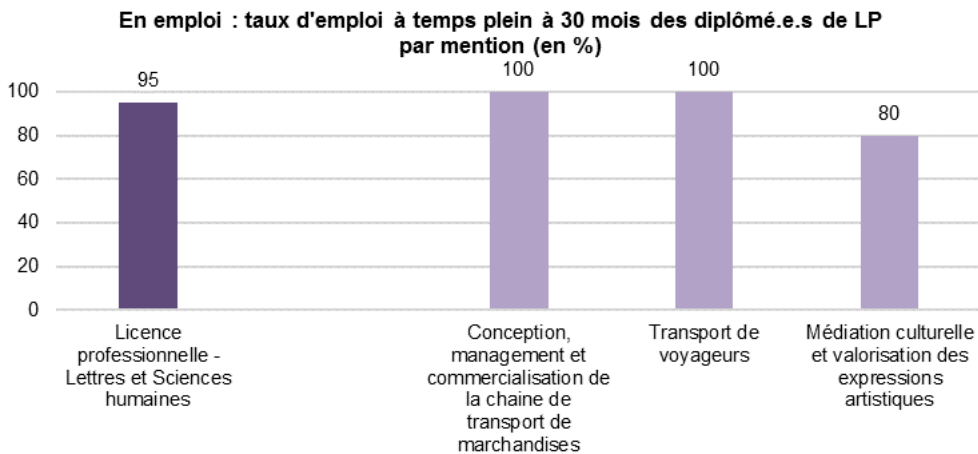
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Le **taux d'insertion*** rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômé.e.s en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage. Pour information au 4^{ème} trimestre 2016, le taux de chômage francilien était de 8,7 % et le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 23,7 % (Insee, taux de chômage au sens du BIT).

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014 l'UFR Lettres et Sciences Humaines, 85 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Plus de 9 emplois sur 10 sont à temps plein

95 % DES DIPLOMES DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN EMPLOI SONT A TEMPS PLEIN



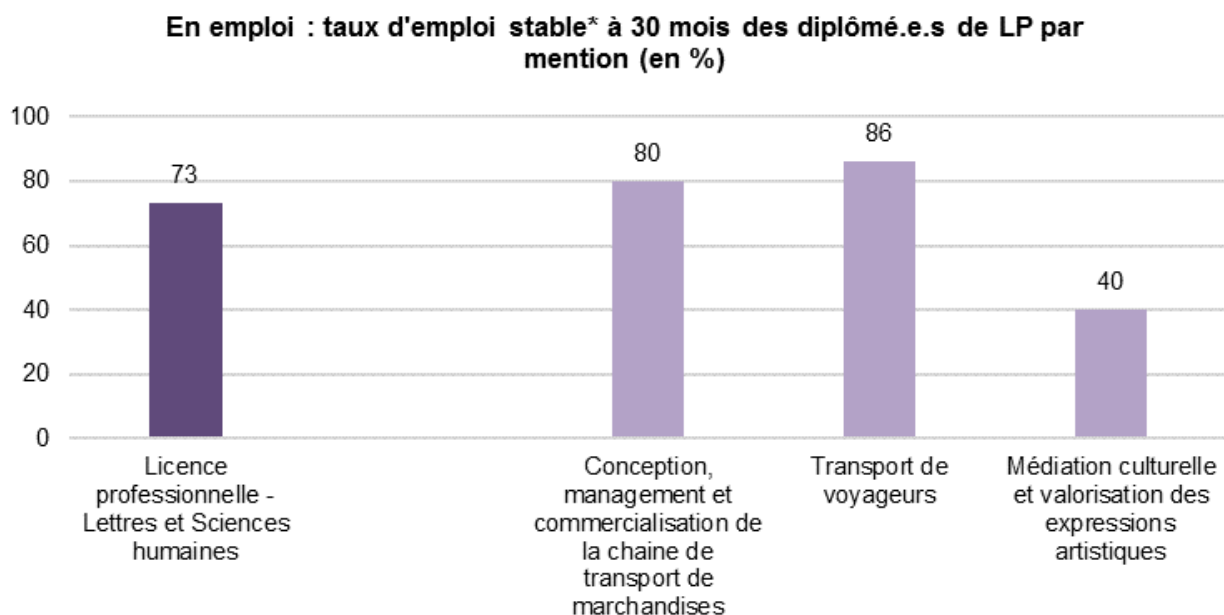
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'emploi à temps plein regroupe les déclarations d'emploi d'une quotité de travail hebdomadaire de 100 %.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014, 95 % des diplômés de la composante Lettres et Sciences Humaines en emploi occupent un emploi à temps plein.

Un emploi stable pour trois quarts des emplois à 30 mois

73 % DES DIPLOME.E.S EN EMPLOI APRES UNE LICENCE PRO DE LEI SONT EN EMPLOI STABLE



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs et travailleuses indépendants.

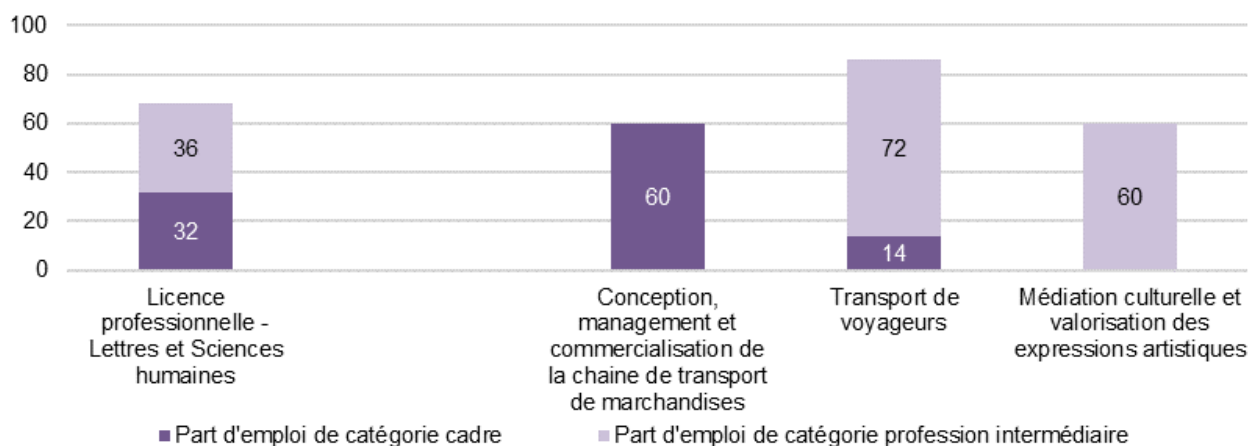
Si 4 diplômés en emploi sur 10 de la mention « médiation culturelle » sont en emploi stable, ce taux atteint 8 diplômés sur 10 en « conception, management » et « transport de voyageurs ».

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur en 2014, 73 % des diplômés en emploi occupent un emploi stable.

Des emplois de niveau intermédiaire ou cadre

68 % DES DIPLOMES DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE OU INTERMEDIAIRE

En emploi : la catégorie socio-professionnelle exercée en LP par mention, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'emploi de catégorie cadre ou intermédiaire est plus élevé pour la mention « transport de voyageurs » (86 %) que pour les deux autres mentions de LSH (60 %).

Aucun emploi n'est de catégorie cadre en « médiation culturelle » contre une majorité des emplois après une mention de LP « conception, management, commercialisation ».

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : **32 % des diplômés en emploi occupent un emploi de niveau cadre**, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle dans la composante Lettres et Sciences Humaines en 2014.

LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN EST DE 2 110 EUROS PAR MOIS, 30 MOIS APRES UNE LICENCE PROFESSIONNELLE

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)
Licence professionnelle - LEI	2 110	32 900
Conception, management et commercialisation de la chaîne de transport de marchandises	2 260	35 300
Transport de voyageurs	2 300	35 900
Médiation culturelle et valorisation des expressions artistiques	1 320	20 600

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Le **salaire net médian** sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est donné en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

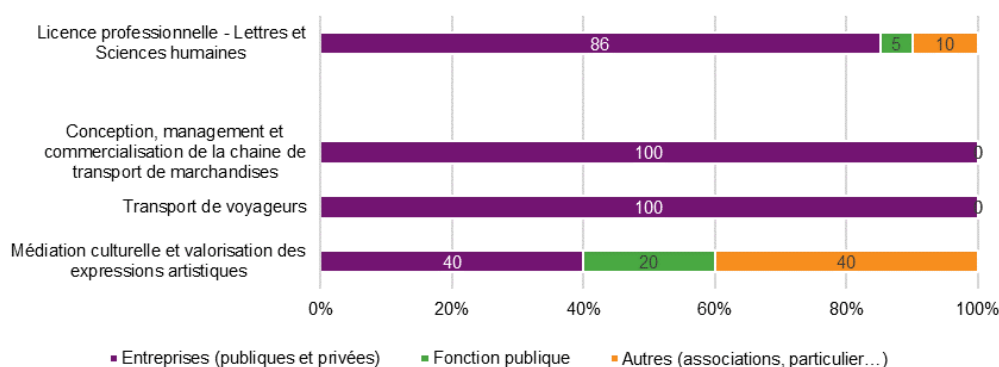
L'écart salarial net médian mensuel atteint 980 euros entre les diplômés de « transport de voyageur » (2 300 €) et de « médiation culturelle » (1 320€).

Lecture : la moitié des diplômés de LP ont un salaire net mensuel supérieur à 2 110 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 110 €.

Les caractéristiques des emplois

UN EMPLOI EN ENTREPRISE POUR UNE GRANDE MAJORITÉ, 30 MOIS APRES UNE LICENCE PRO.

En emploi : répartition des employeurs par mention de LP, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

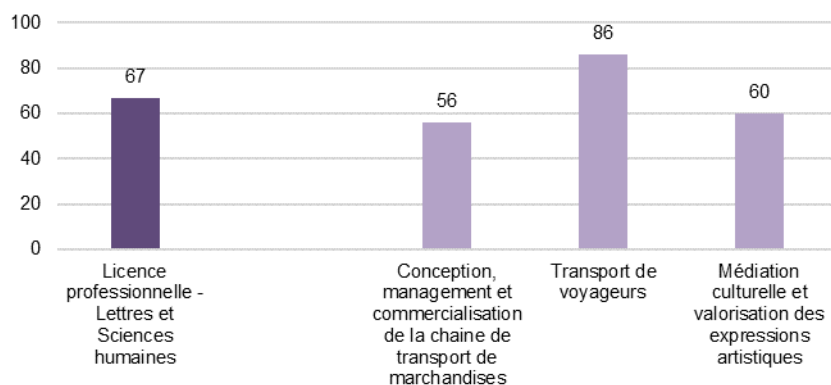
En licence professionnelle près de 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

Seuls les diplômés de la mention « médiation culturelle » comprennent une diversité accrue d'employeurs, ce qui explique sans doute pour partie les conditions d'emploi.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur LP en 2014 de LSH, 86 % des diplômés entrés dans la vie active occupent un emploi au sein d'une entreprise.

APPRECIATION EN LP : 67 % D'ADEQUATION ENTRE L'EMPLOI OCCUPE ET LE DIPLOME

En emploi : adéquation entre l'emploi occupé et le diplôme obtenu, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

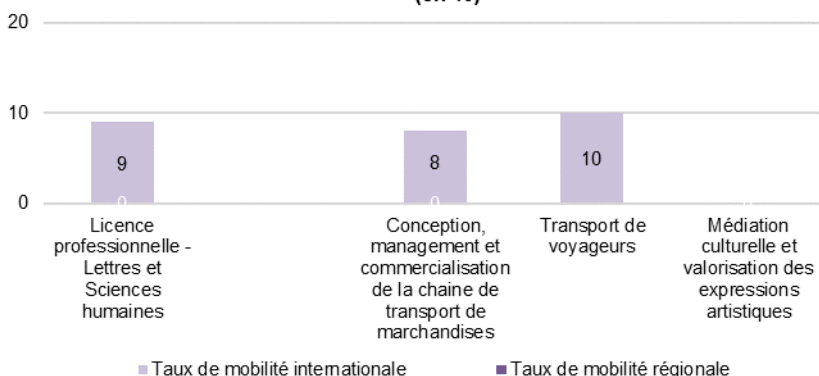
L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle en 2014, 67 % des diplômés en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu.

La mobilité géographique

PRES D'UN.E ETUDIANT.E SUR 10 DIPLOMES DE LICENCE PRO. PART A L'ETRANGER

La mobilité régionale et internationale, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

La **mobilité** est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

Le taux de mobilité inter-régionale est nul pour les trois mentions. D'ailleurs, tous les diplômés de la mention « médiation culturelle » sont restées en Ile-de-France.

La **mobilité internationale** ne concerne qu'une minorité de diplômés avec près de 1 diplômé sur 10 pour les deux mentions de « conception, management » et « transport de voyageurs ».